

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 5 MAI 2025

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 5 mai 2025 à 18 h 30 en la salle du conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour soumettre le projet de règlement n° 1275-329 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Présences :

Le maire M. Guy Pilon, les conseillères M^{mes} Karine Lechasseur et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand, Paul Dumoulin.

Absence :

M^{me} Jasmine Sharma.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, la directrice du Service de l'aménagement du territoire M^{me} Marie Claude Gauthier, la greffière adjointe M^{me} Catherine Ricart et la greffière M^{me} Zoë Lafrance.

En début d'assemblée, M. Guy Pilon mentionne que le conseil a adopté le 22 avril 2025 le projets de règlement n° 1275-329. Il demande ensuite à M^{me} Gauthier d'expliquer aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement.

Projet de règlement n° 1275-329 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de remplacer les normes d'implantation pour la sécurité des piscines résidentielles »

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ce projet de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre, l'assemblée est levée à 18 h 38.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière